



Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2002

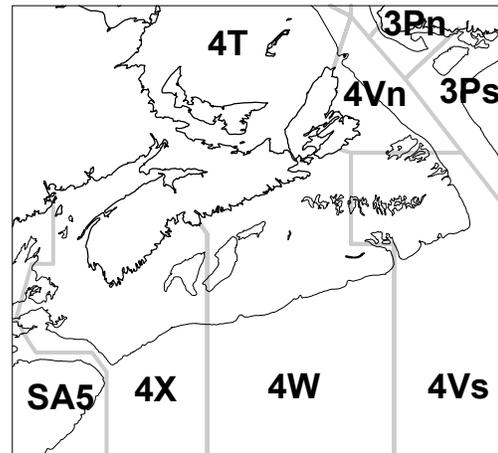
Morue de l'est du plateau néo-écossais (div. 4VsW)	4
Goberge des div. 4VWX + 5Zc	7
Merlu argenté du plateau néo-écossais (div. 4VWX)	13
Sébaste de l'unité 3	17
Plie grise du plateau néo-écossais (div. 4VWX)	22
Plie canadienne, limande à queue jaune et plie rouge de l'ouest du plateau néo-écossais (div. 4X)	25
Brosme du plateau néo-écossais (div. 4VWX)	28

Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2002

Renseignements de base

Le présent rapport met à jour l'état des stocks suivants, en fonction des données récentes de la pêche et des relevés : morue de l'est du plateau néo-écossais (div. 4VsW), goberge des divisions 4VWX et de la sous-zone 5Zc, merlu argenté du plateau néo-écossais (div. 4VWX), sébaste de l'unité 3, plie grise du plateau néo-écossais (div. 4VWX), plie canadienne, limande à queue jaune et plie rouge de l'ouest du plateau néo-écossais (div. 4X) et brosse du plateau néo-écossais (div. 4VWX). Le numéro de référence du RES portant sur la dernière évaluation intégrale de chaque stock est indiqué dans la partie « Renseignements de base » de chaque document de mise à jour.

En 2002, on a également effectué des évaluations de l'état des stocks suivants : morue de 4Vn (RES A3-02), morue de 4X (RES A3-05), aiglefin de 4TVW (RES A3-06), aiglefin de 4X (RES A3-07), plie canadienne, limande à queue jaune et plie rouge de 4VW (RES A3-34), merluche blanche de 4VWX (RES A3-10), raie tachetée de 4VsW (RES A3-29), baudroie de 4VWX (RES A3-30) et loup atlantique de 4VWX (RES A3-31).

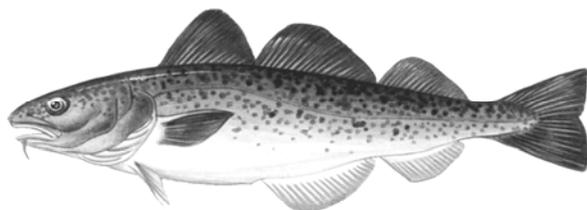


Sommaire

- Les trois séries de relevé concernant la **morue de 4VsW** révèlent toutes que la faible abondance persiste et qu'elle diminue; elles ne dénotent aucun phénomène de recrutement important ces dernières années. Tant qu'on n'assistera pas au recrutement de plusieurs grandes classes d'âge, rien ne permet apparemment d'escompter une croissance du stock.
- Pour ce qui est de la **goberge de 4VWX5Zc**, la classe d'âge de 1997 est plus forte que la moyenne récente et, selon des indications préliminaires, les classes d'âge de 1998 et 1999 sont peut-être aussi supérieures à la moyenne récente. Toutefois, la pêche reste confinée sur le plan spatial et l'abondance des grands poissons demeure faible. La hausse rapide des taux de prises de 2001 à 2002 est probablement due, en partie, à une disponibilité accrue. Des prises allant jusqu'au

niveau du TAC de 2002 contribueront vraisemblablement à la reconstitution du stock et devraient se traduire par une diminution du taux d'exploitation.

- Dans le cas du **merlu argenté de 4VWX**, l'état de la ressource continue d'être faible et est peut-être même en train d'empirer.
- Les estimations de la biomasse de population du **sébaste de l'unité 3**, quoique variables, n'ont pas beaucoup changé et devraient se traduire pour 2003-2004 par des conditions de pêche et de stock très comparables à celles des dernières années. Toutefois, il y a des signes que la période d'amélioration du recrutement est peut-être terminée, ce qui aurait des conséquences sur le rendement à moyen terme.
- La biomasse de **plie grise** reste basse. Toutefois, les fortes classes d'âge (< 15 cm) de 1994-1999 donnent de bons signes d'une amélioration du recrutement à la population exploitable (< 35 cm) dans un proche avenir.
- L'absence de données adéquates concernant l'identification des espèces visées par le TAC générique de poissons plats de 4X est un obstacle majeur à l'exécution d'évaluations distinctes des trois stocks considérés au sein de la même unité de gestion. Les renseignements actuels provenant du relevé sur les **poissons plats de l'ouest du plateau néo-écossais** reflètent une combinaison de scénarios très divers concernant l'état de ces stocks : une situation qui empire pour la plie canadienne, une amélioration pour ce qui est de la limande à queue jaune et une stabilité relative de l'état du stock de plie rouge.
- Dans le cas du **brosme**, malgré l'introduction récente de limites de prises, le stock ne présente aucun signe d'amélioration. Comme on ne comprend pas bien les facteurs qui influent sur l'abondance de la population de brosmes, il est possible que le plafond de 1 000 t appliqué à ce stock ne limite pas suffisamment les prises pour permettre au stock de se reconstituer; des mesures plus restrictives sont peut-être nécessaires.



Morue de l'est du plateau néo-écossais (div. 4VsW)

Renseignements de base

Le stock de morue (*Gadus morhua*) de l'est du plateau néo-écossais représente un ensemble complexe de groupes de reproducteurs, dont au moins deux grands groupes (banc Western/banc de l'île de Sable et Banquereau) et quelques plus petits (bancs du Milieu et de Canso) dans les eaux du large, ainsi qu'une succession de petits groupes de reproducteurs côtiers. La situation de ce stock est compliquée par la présence commune de reproducteurs de printemps et de reproducteurs d'automne au sein de plusieurs de ces groupes (sur les bancs de l'île de Sable/Western, au large, ainsi que dans divers secteurs côtiers).

Les taux de croissance dans 4Vs et 4W diffèrent, si bien que dans les années 1970, le poisson d'âge 7 atteignait une longueur de 68 cm dans 4Vs et de 72 cm dans 4W. Au milieu des années 1980, la croissance a diminué dans les deux zones; la longueur moyenne à l'âge 7 est tombée à 59 cm et 54 cm, respectivement, de 1985 à 1995.

La pêche de la morue dans 4VsW a surtout été pratiquée par les navires étrangers jusqu'à l'extension de la zone de compétence, en 1977. Depuis, de 70 à 75 % des débarquements sont capturés par la flottille de chalutiers de pêche hauturière canadiens, le reste provenant essentiellement des palangriers. De 1958 à 1979, de 40 à 50 % des prises environ provenaient de 4Vs, mais au fur et à mesure de la reconstitution du stock, au début des années 1980, la pêche s'est déplacée vers l'est un peu plus chaque année, au point que de 1980 à 1993, de 60 à 80 % des débarquements provenaient de 4Vs.

La plus récente évaluation de ce stock a été effectuée au printemps 1998 (MPO 1998). Elle a été mise à jour chaque année depuis, dernièrement en 2001

(MPO 2001). La présente mise à jour contient les derniers renseignements provenant de la pêche, du relevé par navire scientifique et du relevé sentinelle.

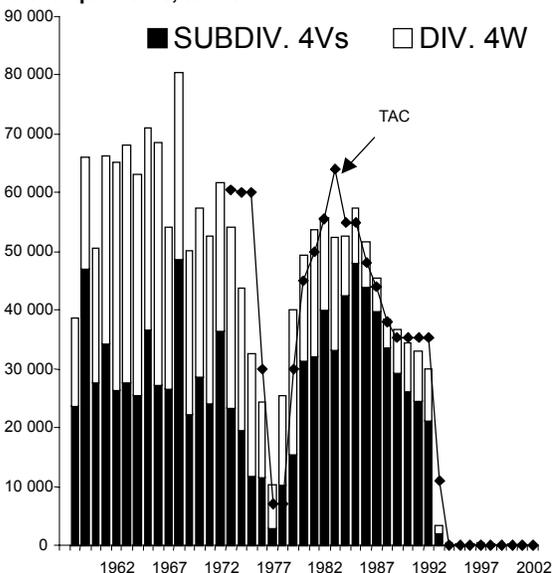
La pêche

Débarquements (000 t)

Année	1970-79	1980-89	1990-96	1997	1998	1999 ²	2000 ²	2001 ⁴	2002
	Moy.	Moy.	Moy.						
TAC	43,5	43,9	16,7	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹
4Vs	19,8	33,3	10,7	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	
4W	22,3	13,2	3,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	
Total	42,1	46,6	14,5	0,3 ²	0,3 ²	0,4 ²	0,1 ²	0,1 ²	

1. Prises accessoires seulement
2. Prises accessoires et indice de la pêche commerciale
3. L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 mars 2000.
4. À partir de 2000, l'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.

Débarquements, tonnes



La pêche sélective de la morue dans 4VsW demeure fermée depuis l'automne 1993. Des morues sont capturées comme prises accessoires dans d'autres pêches du poisson de fond et, depuis 1996, dans le cadre de l'indice commercial du programme de relevé sentinelle. Les débarquements de

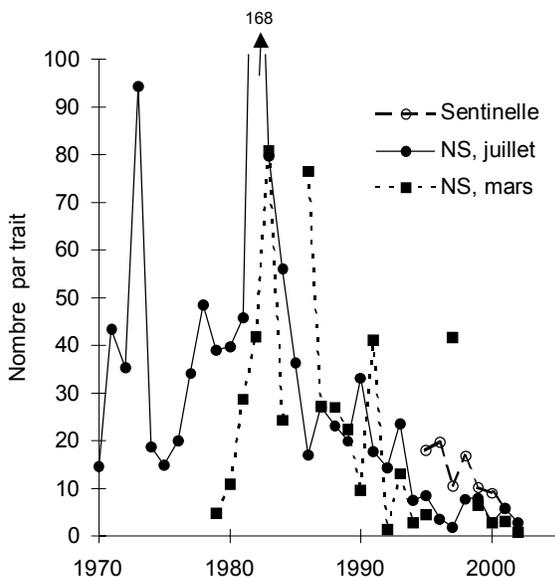
l'année de pêche 2002, au 7 octobre, se chiffrent à 71 t. Des renseignements historiques détaillés sur la pêche de la morue figurent dans Mohn *et al.* (1998).

État de la ressource

L'information sur la distribution spatiale annuelle et sur la composition des prises selon la taille dans le relevé de juillet par navire scientifique est contenue dans Branton and Black (2002).

Les indicateurs d'abondance provenant des relevés les plus récents demeurent tous bas par rapport à leur série. En particulier, la forte estimation du relevé de mars 1997 se démarque comme une anomalie, qui n'est pas représentative de l'abondance. De 1999 à 2002, les résultats des relevés de mars et de juillet ne peuvent pratiquement pas être différenciés. Les résultats du relevé sentinelle ont constamment diminué de 1998 à 2001 (données disponibles les plus récentes).

Indices des relevés – Morue de 4VsW (âges 3+)



Perspectives

Les trois séries de relevé révèlent toutes que la faible abondance persiste et qu'elle diminue; elles ne dénotent aucun phénomène de recrutement important ces dernières années. Tant qu'on n'assistera pas au recrutement de plusieurs grandes classes d'âge, rien ne permet apparemment d'escompter une croissance du stock.

Dans les perspectives, fondées sur une évaluation du stock, (MPO 1998, Mohn *et al.* 1998), présentées dans le dernier Rapport sur l'état des stocks portant sur la ressource considérée ici, on lisait ceci :

« Les perspectives à court terme pour ce stock restent lugubres. La productivité du stock est très basse et plusieurs facteurs contribuent à un accroissement de la mortalité totale, y compris la prédation des plus jeunes morues par les phoques. La biomasse du stock de reproducteurs, bien qu'elle ne diminue pas, n'a pas augmenté depuis la fermeture de la pêche. »

Les nouveaux renseignements obtenus depuis lors donnent maintenant à penser que la biomasse du stock de reproducteurs a diminué à partir de 1998.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

L. Paul Fanning
 Division des poissons de mer
 Institut océanographique de Bedford
 C. P. 1006, Dartmouth
 (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-3190
FAX : (902) 426-1506
Courriel: fanninggp@mar.dfo-mpo.gc.ca

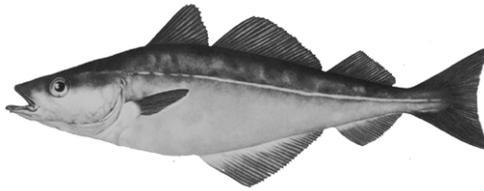
Références

Branton, R., and G. Black. 2002. 2002 Summer groundfish survey update for selected Scotia-Fundy groundfish stocks. MPO, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Doc. rech. 2002/089.

Mohn R.K., L.P. Fanning, and W.J. MacEachern. 1998. Assessment of 4VsW cod in 1997 incorporating additional sources of mortality. MPO. Doc. de rech. sur les pêches de l'Atlantique 98/78.

MPO, 2001. Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2001. MPO – Sciences, Rapp. sur l'état des stocks A3-35(2001).

MPO, 1998. Morue de l'est du plateau néo-écossais. MPO – Sciences, Rapp. sur l'état des stocks A3-03(1998).



Goberge des divisions 4VWX et de la sous-zone 5Zc

Renseignements de base

La goberge (*Pollachius virens*) de l'Atlantique Ouest est présente depuis le sud du Labrador jusqu'aux environs du cap Hatteras. Ses principales concentrations exploitables se trouvent sur le banc Georges, dans le golfe du Maine et sur le plateau néo-écossais.

La jeune goberge est étroitement associée aux habitats côtiers. Elle est recrutée dans les populations du large vers l'âge de 2 ans. D'après les observations des pêcheurs et des études acoustiques, la goberge est celui des poissons apparentés aux morues qui passe le moins de temps sur le fond. Elle a fortement tendance à se tenir en bancs et, à l'état adulte, se nourrit d'euphausiacés et de poissons comme le hareng, le lançon et le merlu argenté.

La goberge atteint la maturité entre 3 et 5 ans, selon la région. Elle présente aussi de nettes différences dans le taux de croissance d'une région à une autre, la goberge de la baie de Fundy grandissant plus vite que celle de l'est du plateau néo-écossais.

L'unité de gestion comprend la partie canadienne du banc Georges et du golfe du Maine ainsi que le plateau néo-écossais. Divers engins sont utilisés pour pêcher la goberge, essentiellement des chaluts à panneaux et des filets maillants, mais aussi des lignes à main et des palangres. La pêche au chalut à panneaux et au filet maillant est souvent une pêche sélective. La goberge est aussi capturée comme prise accessoire dans la pêche de la morue et de l'aiglefin ainsi que dans celle du merlu argenté et du sébaste au filet à petit maillage.

La plus récente évaluation de ce stock a été effectuée en automne 1999 (Neilson et al. 1999, MPO 1999). Elle a été mise à jour chaque année depuis, dernièrement en 2001 (MPO 2001). La présente mise à jour contient les derniers renseignements provenant de la pêche, de l'échantillonnage des prises

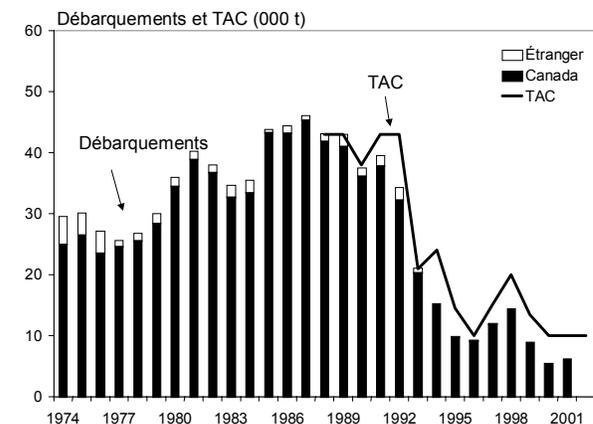
commerciales au port, du relevé par navire scientifique et du relevé QIT.

La pêche

Débarquements (000 t)

Année	1980-89 Moy.	1990-97 Moy.	1998	1999 ¹	2000 ²	2001	2002
TAC	-	27,6	20,0	13,4	10,0	10,0	10,0
TOTAL	40,5	23,8	14,4	8,9	5,5	6,2	

1. L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 mars 2000.
2. À partir de 2000, l'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.

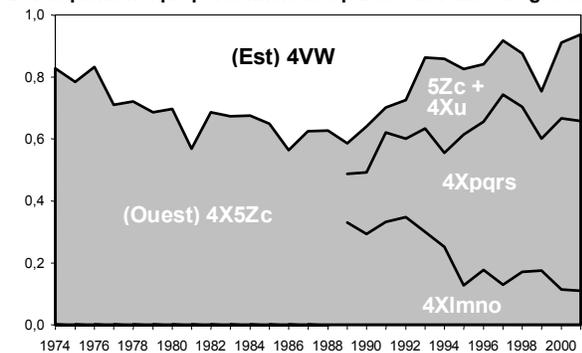


Les débarquements de l'année de pêche allant du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002 se chiffraient à 6 203 t. Ceux de l'année en cours sont de 4 499 t (ils comprennent les débarquements du 1^{er} avril au 22 août).

La pêche de la goberge continue de faire l'objet d'importants changements pour ce qui est tant des zones de pêche que du type d'engin dominant. La moitié ouest (4X5Zc) de l'unité de gestion fournit en général la plus forte proportion des débarquements. La contribution de la moitié est (4VW) a progressivement diminué; elle était de 6 % en 2001. Dans 4X5Zc, la proportion des débarquements de la partie ouest (unités 4Xpqr) est passée de 29 % en 1991 à 55 % en 2000 et 2001. On a estimé que les

changements dans la distribution de la pêche reflétaient à la fois la dynamique de population du stock et les mesures de gestion de la pêche. Pendant les périodes de plus faibles débarquements (début des années 1970 et période actuelle), la contribution de la partie est de l'unité de gestion est plus basse, ce qui laisse croire à de plus grandes diminutions de l'abondance. Actuellement, la pêche dirigée de la morue est fermée dans la partie est, ce qui réduit encore davantage les débarquements de goberge en provenance de ce secteur.

Débarquements proportionnels des parties de l'unité de gestion

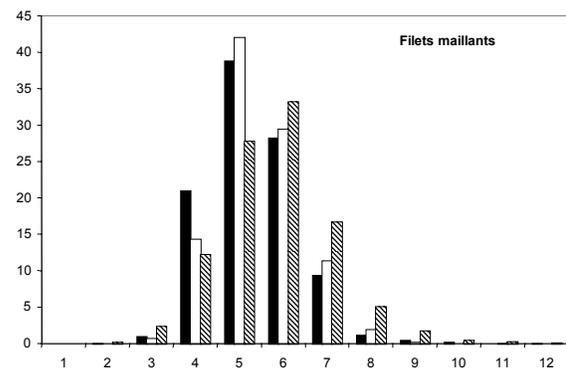
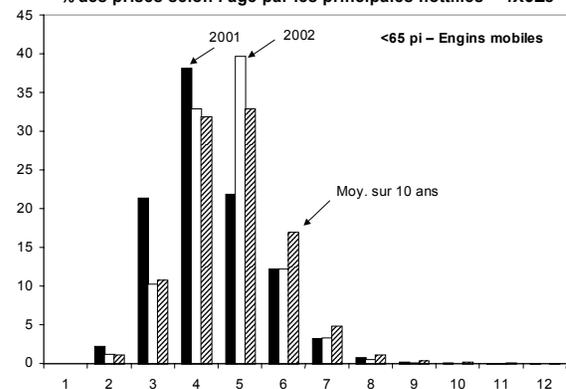


La contribution des gros chalutiers (catégorie de tonnage [CT] 4+), qui représentaient autrefois le type d'engin dominant dans cette pêche, a diminué constamment depuis 1981 et équivalait à 11 % des retraits totaux en 2001. Par contre, les contributions des chalutiers des CT 1-3 et des bateaux de pêche aux engins fixes (filets maillants et palangres) ont augmenté durant la même période et représentent maintenant 50 et 39 %, respectivement, des débarquements totaux.

Les débarquements des petits bateaux de pêche aux engins mobiles (<65 pi) en 2001 et 2002 se composaient généralement de poissons des âges 3-6, tandis que la plupart de ceux de la pêche au filet maillant étaient constitués

de poissons des âges 4-7. La classe d'âge de 1997 à l'âge 4 a été jugée d'une importance notable dans le RES de 2001 et elle continue de représenter à l'âge 5 une part des prises supérieure à la moyenne. La contribution de la classe d'âge de 1998 est légèrement supérieure à la moyenne. Les poissons des âges 8 et 9 représentaient en 2001 et 2002 une plus petite proportion des débarquements des pêcheurs au filet maillant par rapport à la moyenne de 1990-1999.

% des prises selon l'âge par les principales flottilles – 4X5Zc



Point de vue de l'industrie

Lors de consultations avec l'industrie tenues en 2001, les pêcheurs avaient fait état de résultats divers dans la pêche, selon la flottille à laquelle ils appartenaient. En 2002, les indications provenant des pêcheurs aux engins mobiles étaient plus uniformément

positives. Un représentant des exploitants de grands bateaux de pêche aux engins mobiles a signalé que la pêche était légèrement meilleure qu'en 2001 et fait remarquer que le marché de la goberge s'était amélioré. Les exploitants de petites bateaux de pêche aux engins mobiles ont, quant à eux, indiqué que la pêche était bonne en 2002, certains groupes ayant même épuisé leur quota. Selon tous les représentants de la flottille de pêche aux engins mobiles, la fourchette de tailles était bonne.

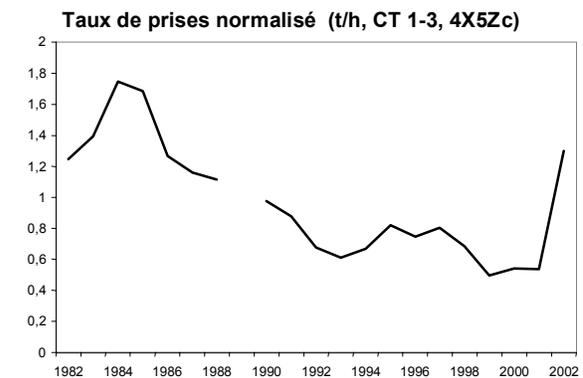
Les indications en provenance des pêcheurs aux engins fixes étaient beaucoup plus diverses. Selon les pêcheurs au filet maillant, la pêche en 2002 allait de moyenne (banc Georges) à mauvaise (baie de Fundy), comparativement aux dernières années. Ils ont observé que les prises accessoires de merluche blanche avaient eu des effets néfastes sur la pêche de la goberge. Pour leur part, les palangriers faisaient état d'une expérience similaire en 2002, comparativement à 2001. Les pêcheurs à la ligne à main ont indiqué en général que la pêche était mauvaise par rapport à 2001. La plupart des pêcheurs aux engins fixes ont signalé que la fourchette de tailles parmi les prises était plus vaste que les dernières années.

État de la ressource

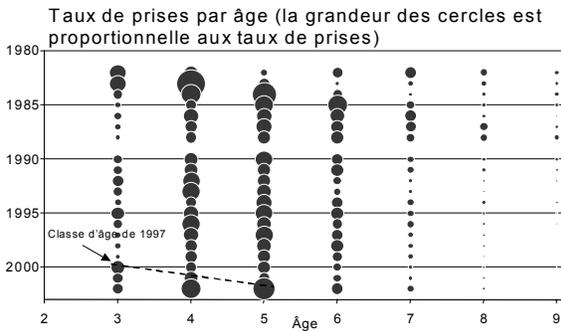
Dans la présente évaluation, on a utilisé comme indice d'abondance la **série sur les taux de prises normalisés** fondée sur les données provenant des sorties de pêche dirigée de la goberge par les chalutiers des catégories de tonnage 1-3 dans 4X5Zc. La série sur les taux de prises normalisés tient compte des

différences dans les taux de prises en fonction de la catégorie de tonnage des bateaux, du type de maillage, de la partie de l'unité, du mois et de l'année.

La série sur les taux de prises a culminé en 1984, lorsque la forte classe d'âge de 1979 a été pleinement recrutée, puis elle a fléchi. Pendant cette période, les débarquements ont atteint un record historique. Après une légère augmentation de 1993 à 1995, la série sur les taux de prises a diminué et elle s'est maintenue à un faible niveau de 1999 à 2001. Les taux de prises de 2002 (au 31 août) avaient nettement augmenté par rapport à 2001.



Un examen de la série de taux de prises âge par âge confirme que la classe d'âge de 1997 est supérieure à la moyenne. La classe d'âge de 1998 (âge 4 en 2002) est aussi supérieure à la moyenne récente. Toutefois, l'abondance (le nombre) de certaines classes d'âge n'a pas diminué de la façon attendue de 2001 à 2002, ce qui indique que la forte augmentation des taux de prises observée de 2001 à 2002 reflète non seulement une hausse de l'abondance, mais aussi des changements dans la disponibilité.

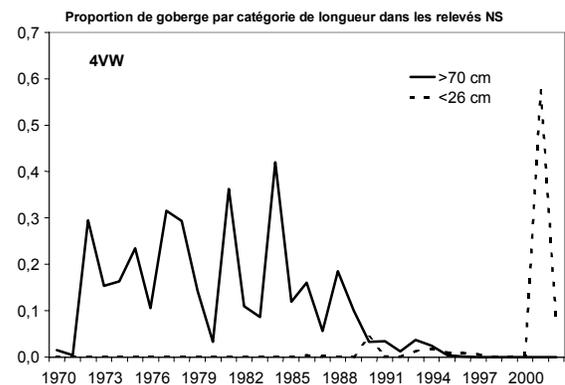
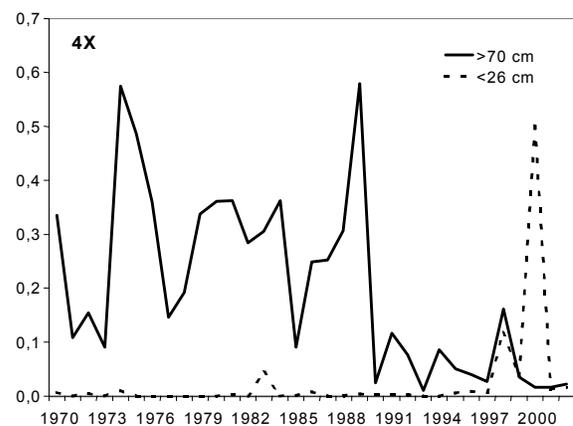


L'information sur la distribution spatiale annuelle et sur la composition des prises selon la taille dans les **relevés de juillet par navire scientifique** est contenue dans Branton and Black (2002). Cette information n'est pas utilisée comme indice de l'abondance dans la présente évaluation, en raison de variations interannuelles considérables et inexplicables dans de nombreuses classes d'âge, qui ne concordent pas avec nos connaissances sur la dynamique de la pêche. Toutefois, les données de ces relevés fournissent des renseignements sur la **structure des tailles**, qui révèlent une raréfaction des grands poissons (> 70 cm) dans les relevés depuis 1990, cela tant dans la moitié est (4VW) que dans la moitié ouest (4X). L'absence de grands poissons est probablement attribuable aux taux d'exploitation relativement élevés du début des années 1990 (Neilson *et al.* 1999).

Dans les relevés récents (1998-2000), on a capturé davantage de petites goberges (<26 cm) dans 4X que par le passé. Cela était particulièrement marqué en 2000. Il s'agissait de goberges d'un an (classe d'âge de 1999). La classe d'âge de 1999 était aussi apparente dans les relevés de 2001 et 2002, aux âges 2 et 3, respectivement.

Dans le relevé effectué en 2001 dans 4VW, on a aussi capturé beaucoup plus

de petite goberge (<26 cm) que les années précédentes. Contrairement à ce qui s'était produit dans le relevé de 2000, dans lequel la plupart du poisson <26 cm était largement distribué dans la baie de Fundy, le petit poisson a été capturé dans l'est du plateau néo-écossais en 2001, essentiellement en un seul coup de chalut. Le petit poisson a été aussi relativement abondant dans le relevé de 2002, mais là encore il n'a été capturé qu'à deux stations.



Un relevé commun de l'industrie et des Sciences du MPO effectué par la **flottille de pêche selon des QIT** dans la division 4X a aussi révélé la raréfaction des poissons > 70 cm de 1999 à 2001 par rapport à la période 1995-1998. En 2000, on a observé la présence d'un grand nombre de poissons de 20-25 cm (âge 1, classe d'âge de 1999) comparativement

aux années précédentes, poissons qui sont apparus dans le relevé de 2001 à des longueurs de 30-35 cm. Toutefois, ce groupe modal n'a pas persisté dans le relevé de 2002.

Perspectives

Dans les perspectives du Rapport sur l'état des stocks de 1999, on lisait ce qui suit :

« En résumé, le stock de goberge reste affaibli... la biomasse est inférieure à la moyenne, le recrutement récent a été médiocre, les poissons âgés sont absents de la population, et il y a des changements spatiaux inquiétants dans la distribution de la ressource et dans celle de la pêche. La prudence est de rigueur dans l'établissement des niveaux de récolte. »

Dans l'examen de 2000, il a été indiqué que même s'il y avait des indications préliminaires d'une amélioration du recrutement dans la pêche, les taux de prises restaient relativement bas, les grands poissons étaient rares dans les prises et dans les relevés et la pêche demeurerait confinée sur le plan spatial. Dans l'examen de 2001, on a noté que la classe d'âge de 1997 était modérément forte et qu'elle se recrutait à la pêche. On a estimé aussi que la classe d'âge de 1999 était plus forte que les classes d'âge récentes. Toutefois, les taux de prises et l'abondance des plus grands poissons restent bas.

L'examen actuel confirme que la classe d'âge de 1997 est plus forte que la moyenne récente et que, selon les indications préliminaires, les classes d'âge de 1998 et 1999 seraient peut-

être elles aussi supérieures à la moyenne récente. Toutefois, la pêche reste confinée du point de vue spatial et l'abondance du gros poisson demeure faible. La hausse rapide des taux de prises de 2001 à 2002 est probablement due, en partie, à l'abondance accrue.

Des prises allant jusqu'au niveau du TAC de 2002 contribueront vraisemblablement à la reconstitution du stock et devraient se traduire par une diminution du taux d'exploitation.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

John Neilson
Station biologique de St. Andrews
St. Andrews (Nouveau-Brunswick)
E5B 2L9

TÉL. : (506) 529-8854

FAX : (506) 529-5862

Courriel: neilsonj@mar.dfo-mpo.gc.ca

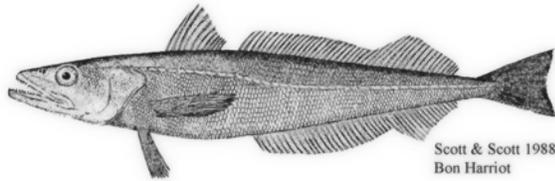
Références

Branton, R., and G. Black. 2002. 2002 summer groundfish survey update for selected Scotia-Fundy groundfish stocks. MPO, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Doc. rech. 2002/089.

MPO, 2001. Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2001. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-35(2001).

MPO, 1999. Goberge des divisions 4VWX et de la sous-zone 5. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-13(1999).

Neilson, J., P. Perley, and C. Nelson. 1999. The 1999 assessment of pollock (*Pollachius virens*) in NAFO Divisions 4VWX and Subdivision 5Zc. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. rech. 99/160.



Merlu argenté du plateau néo-écossais (div. 4VWX)

Renseignements de base

Le merlu argenté (*Merluccius bilinearis*) est un poisson des grandes profondeurs qui fait partie de la famille des gadidés; il est présent depuis le cap Hatteras jusqu'aux Grands Bancs de Terre-Neuve et au golfe du Saint-Laurent. On en trouve une grande concentration sur le plateau néo-écossais.

Le merlu argenté du plateau néo-écossais fréquente habituellement les eaux profondes du bord du plateau et des bassins Émeraude et LaHave dont les températures oscillent entre 7 et 10 °C. Il entreprend des migrations saisonnières en été, alors qu'il se déplace vers les eaux moins profondes du banc de l'île de Sable et du banc Western pour frayer. Le merlu argenté du plateau néo-écossais se nourrit surtout d'invertébrés, sa proie de prédilection étant le krill. Les spécimens les plus âgés sont piscivores et très cannibales.

Le merlu argenté connaît une croissance relativement rapide, plus accélérée chez les femelles que chez les mâles. Sa longévité maximale est de 12 ans. La maturité survient assez tôt; la majorité des mâles l'atteignent à l'âge 2 et les femelles à l'âge 3.

Autrefois, le merlu argenté était pêché sur le plateau néo-écossais par des flottes étrangères. Avant 1977, la pêche était pratiquée sans restriction quant aux zones de pêche ou au maillage utilisé. À partir de 1977, cette pêche a été limitée aux eaux du talus continental situées au large de la ligne de démarcation des engins à petit maillage et aux engins ayant un maillage minimal en losange de 60 mm. Dans les années 1990, on diminuait progressivement les allocations étrangères, qui furent totalement éliminées en 1998. Depuis le milieu des années 1990, une flottille canadienne pêche le merlu argenté dans les bassins Émeraude et LaHave. La proportion des prises totales de cette flottille a augmenté au fil du temps et, depuis 1997, elle représente la majeure partie des débarquements. En 2001, la distribution de l'effort de cette flottille s'est élargie et de nombreux bateaux ont pêché sur le talus ainsi que dans les bassins. Comme le merlu argenté est pêché avec des engins à petit maillage, l'utilisation de grilles séparatrices pour réduire les prises accessoires est obligatoire depuis 1993.

La plus récente évaluation de ce stock a été effectuée en automne 1999 (MPO 1999). Elle a été mise à jour chaque année depuis, dernièrement en 2001 (MPO 2001). La présente mise à jour contient les dernières données sur les débarquements et des renseignements provenant du relevé d'été par navire scientifique réalisé en 2001 et en 2002 dans 4VWX.

La pêche

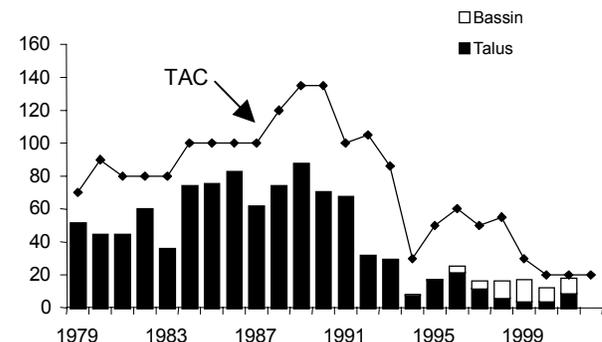
Débarquements (000 t)

Année	1970-79	1980-89	1990-97	1998	1999 ¹	2000 ²	2001	2002
TAC	90,2 ³	98,5	55,7	55	33	20	20	20
Canada ¹	0	0	0,6	16,1	16,7	12,9	18,0	
Étranger	115,6	64,2	34,8	0	0	0	0	
Total	115,6	64,2	35,4	16,2	16,7	12,9	18,0	

1. L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 mars 2000.
2. À partir de 2000, l'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.
3. TAC moyen de 1974 à 1979.

Les débarquements de l'année de pêche 2002 (au 7 octobre) s'élèvent à 6 700 t, dont 4 600 t provenant du talus.

Débarquements, tonnes (000)

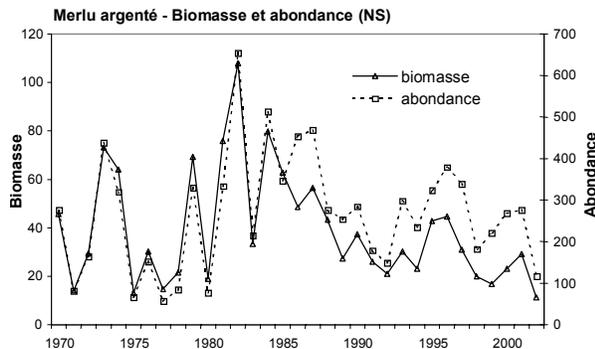


État de la ressource

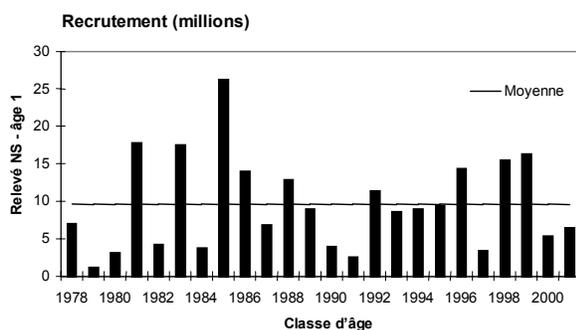
L'information sur la distribution spatiale annuelle et sur la composition des prises selon la taille dans le relevé de juillet par navire scientifique est contenue dans Branton and Black (2002).

L'abondance et la biomasse d'après le relevé d'été par navire scientifique

(NS) du MPO ont légèrement augmenté de 1998 à 2001, mais elles ont nettement régressé en 2002 et se trouvent maintenant aux plus bas niveaux depuis 1980.

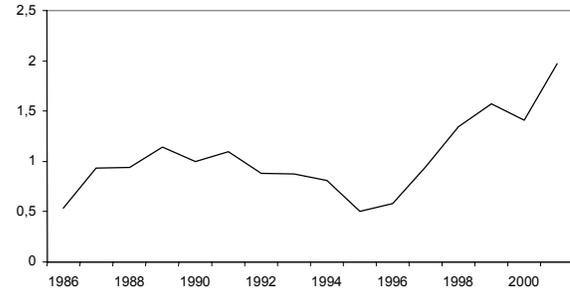


L'indicateur de **recrutement** à l'âge 1 selon le relevé indique que les classes d'âge de 2000 et 2001 sont inférieures à la moyenne. Or, la pêche dépendra de ces classes d'âge en 2002-2003.



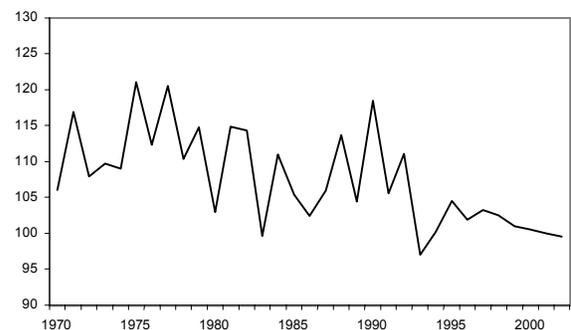
La **mortalité totale** dans les âges 2-4 selon le relevé d'été dénote une tendance à la hausse depuis 1995. La mortalité totale parmi les âges importants pour la pêche est supérieure à ce qu'on attendait avec $F_{0,1} = 0,7$ (dans l'hypothèse où la mortalité naturelle = 0,4), ce qui donne à croire que l'exploitation est relativement élevée (malgré des prises modérées) ou que la mortalité naturelle a augmenté.

Mortalité totale (âges 2-4)



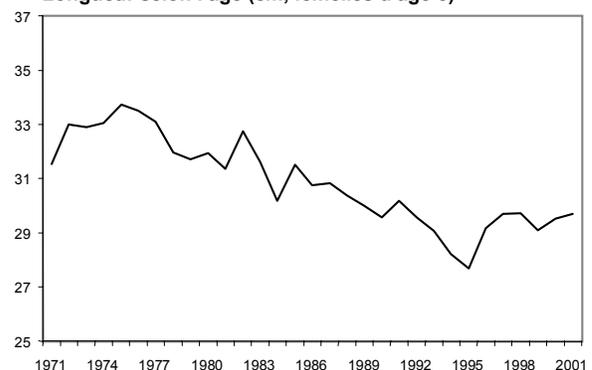
Les indicateurs biologiques présentent des tendances décroissantes à long terme. La **condition** (poids à 25 cm) a connu une baisse générale de 1975 à 1993. Elle a augmenté en 1995, mais a fléchi par la suite et a atteint un creux par rapport à la moyenne à long terme.

Indice de condition

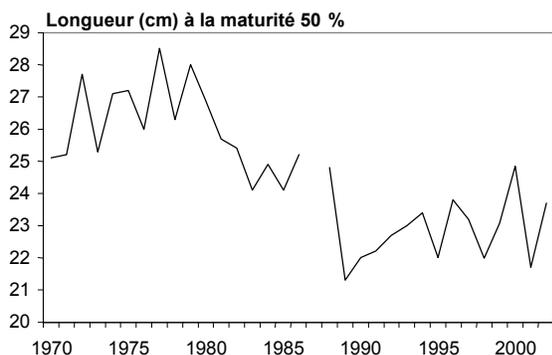


La **longueur selon l'âge** est aussi en recul, étant passée de ses hauts niveaux du début des années 1970 à un seuil en 1995. Elle a augmenté de 1995 à 1998, mais a diminué depuis et se situe juste en dessous de la moyenne à long terme.

Longueur selon l'âge (cm, femelles d'âge 3)

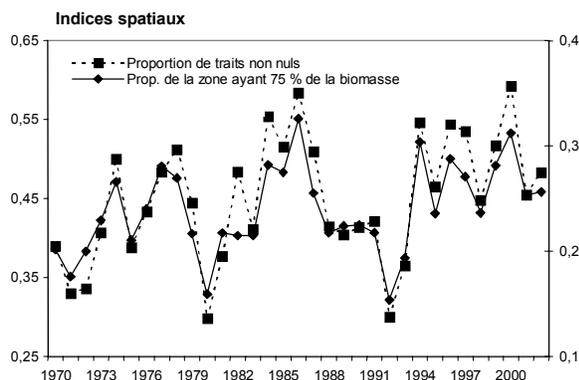


La longueur à laquelle 50 % des merlus argentés atteignent la maturité était à son plus fort dans les années 1970, mais elle a diminué par la suite. Depuis 1993, elle est restée basse, mais stable.



La proportion de la zone de stock historique qui englobe 75 % de la biomasse annuelle estimée d'après le relevé est une mesure de la **concentration de la ressource**. Dans le cas du merlu argenté, cet indice est resté élevé et stable depuis 1994, ce qui montre que la ressource est largement distribuée.

La proportion de traits du relevé annuel dans lesquels l'espèce est présente (traits non nuls) est une mesure de la **superficie occupée** par l'espèce. Cet indicateur est stable et élevé depuis 1994, ce qui montre également que la ressource est largement distribuée.



Sommaire des indicateurs de l'état du stock

Indicateur	Tendance récente	État actuel
Biomasse des âges 1+ selon le relevé NS (1970-2002)	En baisse depuis 1996	Faible niveau
Recrutement à l'âge 1 selon le relevé NS (1979-2002)	Néant	Classes d'âge de 2000 et 2001 inférieures à la moyenne
Mortalité totale parmi les âges 2-4 selon le relevé NS (1983-2000)	En hausse depuis 1995	F est supérieur à $F_{0,1}$ si $M=0,4$
Condition (1970-2002)	En baisse depuis 1995	Faible par rapport à la moyenne à long terme
Longueur selon l'âge (1971-2001)	Stable	Faible par rapport à la moyenne à long terme
Longueur à maturité (1970-2002)	Stable	Faible par rapport à la moyenne à long terme
Concentration de la ressource (1970-2002)	Stable	Largement distribuée
Superficie occupée (1970-2002)	Stable	Largement distribuée

Perspectives

Dans les perspectives présentées lors de la dernière évaluation intégrale de cette ressource, on indiquait qu'il ne faudrait pas que les prises augmentent par rapport aux niveaux de 1997-1999.

La biomasse selon le relevé reste très basse et la mortalité totale est élevée. Les valeurs extrêmes de ces importants indicateurs sont très préoccupantes. De plus, la condition, la longueur selon l'âge et la taille à maturité sont inférieures aux moyennes à long terme.

Les perspectives de recrutement sont moroses, les classes d'âge de 2000 et 2001 étant toutes deux faibles.

La concentration et la distribution de la ressource dans toute l'aire géographique présentent des tendances favorables.

L'information ajoutée dans la présente mise à jour indique que l'état de la ressource continue d'être mauvais et qu'il est peut-être même en train d'empirer.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Mark Showell
Division des poissons de mer
Institut océanographique de Bedford
C. P. 1006, Dartmouth
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL : (902) 426-3501
FAX : (902) 426-1506
Courriel: ShowellM@mar.dfo-mpo.gc.ca

Références

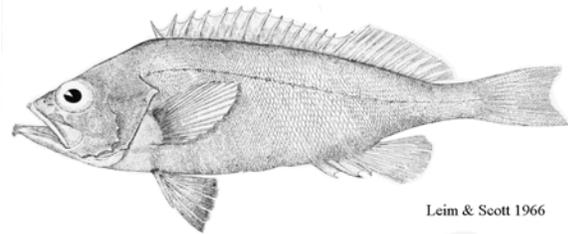
Branton, R., and G. Black. 2002. 2002 summer groundfish survey update for selected Scotia-Fundy groundfish stocks. MPO, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Doc. rech. 2002/089.

MPO, 1999. Merlu argenté du plateau néo-écossais. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-09(1999).

MPO, 2001. Mises à jour de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2001. MPO –

Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-35(2001).

Showell, M.A., and L.P. Fanning. 1999. Assessment of the Scotian Shelf silver hake population in 1998. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. rech. 99/148.



Sébaste de l'unité 3

Renseignements de base

Le sébaste, aussi appelé « poisson rouge », est présent des deux côtés de l'Atlantique. On le trouve habituellement le long des talus des bancs de pêche et dans les chenaux profonds, à des profondeurs de 100 à 700 m, dans des eaux dont la température va de 3 à 8 °C. Dans l'Atlantique Nord-Ouest, ce poisson est présent depuis l'île de Baffin, au nord, jusqu'au New Jersey, au sud. L'espèce prédominante sur le plateau néo-écossais est *Sebastes fasciatus* (sébaste acadien), qui fréquente les bassins profonds et le bord du plateau continental, et *S. mentella* (sébaste atlantique), qui évolue dans les eaux plus profondes du large du plateau continental. Comme les différences entre ces deux espèces sont peu apparentes, les prises commerciales et scientifiques ne sont pas habituellement différenciées par espèce. Les résultats de recherches génétiques récentes confirment que le sébaste de l'unité 3 est presque uniquement composé de *S. fasciatus* appartenant à un stock différent de *S. fasciatus* des unités 1 et 2. Il semble y avoir aussi une distinction génétique entre les populations du plateau néo-écossais et du golfe du Maine. Bien que cette information génétique nous apporte des connaissances importantes sur la structure du stock, d'autres recherches sont nécessaires pour que nous en comprenions toutes les répercussions.

La zone de gestion du sébaste appelée unité 3 (4WdehklX) a été créée dans le Plan de gestion du poisson de fond de 1993, qui lui attribuait un quota de 10 000 t. Auparavant, le sébaste de cette zone était géré comme élément de la grande zone de gestion 4VWX. Le sébaste de l'unité 3 est capturé essentiellement au moyen de chaluts à panneaux d'un maillage de 90 mm. Dans la division 4X de l'OPANO, les règlements limitent les prises accessoires d'autres poissons de fond à 10 % du poids du sébaste capturé tandis que dans les divisions 4VW de l'OPANO, ils les limitent à 2 % du poids des prises de morue et à 2 % du poids des prises d'aiglefin.

La plus récente évaluation de ce stock a été effectuée en automne 1999 (MPO 1999). Elle a été mise à jour chaque année depuis, dernièrement en 2001

(MPO 2001). La présente mise à jour contient les derniers renseignements provenant de la pêche et du relevé d'été par navire scientifique.

La pêche

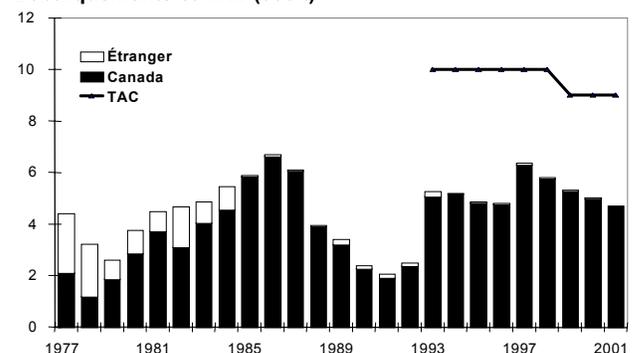
Débarquements (000 t)

Année	1980-89	1990-96	1997	1998	1999 ¹	2000 ²	2001 ²	2002 ²
	Moy.	Moy.						
TAC	--	--	10,0	10,0	9,4	9,0	9,0	9,0
Total	5,4	4,2	6,4	5,8	5,3	5,0	4,7	

1. L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 mars 2000.
2. À partir de 2000, l'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.

Les débarquements de sébaste ont augmenté progressivement à partir de la fin des années 1970; ils ont culminé à près de 7 000 t en 1986, puis ont diminué à environ 2 000 t en 1991. Ils ont à nouveau connu un pic d'environ 6 000 t en 1997. Les débarquements totaux de la période de 12 mois allant d'avril 2001 à mars 2002 étaient de 4 700 t. Quant aux débarquements de 2002 (du 1^{er} avril au 11 septembre), ils se chiffrent à 2 850 t.

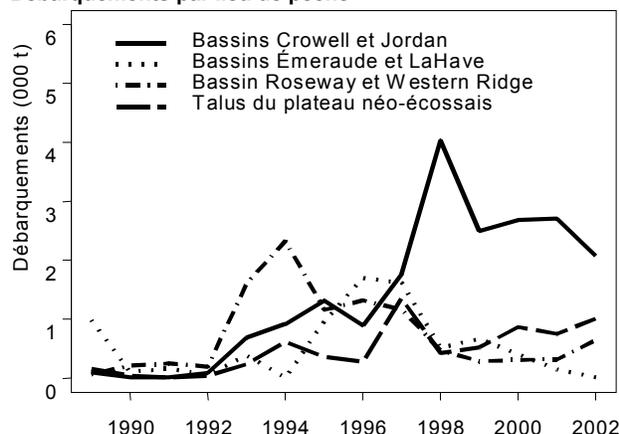
Débarquements et TAC (000 t)



Depuis 1998, les bateaux de pêche au chalut à panneaux (<65 pi), qui pêchent presque exclusivement dans les parties des bassins Crowell et Jordan du golfe

du Maine, capturent la plupart des débarquements déclarés dans l'unité 3.

Bateaux de pêche (<65 pi) au chalut à panneaux – Débarquements par lieu de pêche



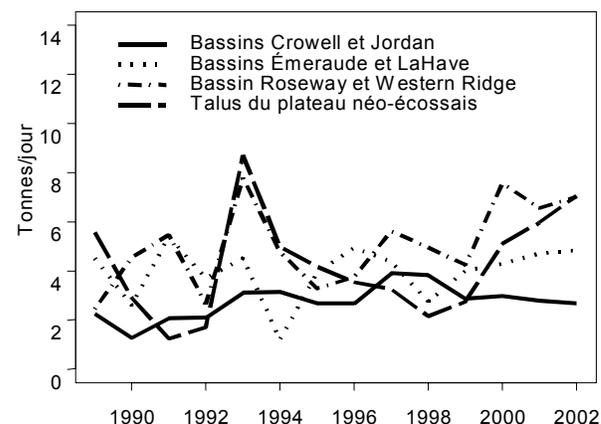
La hausse des **débarquements** après 1992, résultant d'un accroissement de l'effort des bateaux de pêche au chalut à panneaux, reflétait une baisse des possibilités de pêche d'espèces plus lucratives et non une hausse de l'abondance du sébaste. La diminution des prises depuis 1996, résultant d'une réduction de l'effort des mêmes bateaux, reflétait une baisse de la demande de petits poissons aux usines de transformation et non une baisse de l'abondance du sébaste.

La **superficie de la zone** exploitée par les bateaux de pêche au chalut à panneaux pratiquant la pêche dirigée du sébaste (principale espèce capturée) s'est agrandie depuis 1990, mais a connu une certaine stabilité ces dernières années.

Le **succès de pêche** des bateaux utilisant des chaluts à panneaux dans les bassins Crowell et Jordan n'a pas changé beaucoup au cours de la plupart des années 1990. Les fortes prises constantes en provenance de ce secteur ont surtout résulté de la concentration soutenue de l'effort de pêche à cet

endroit. Le succès des petits chalutiers dans les bassins Émeraude et LaHave a fluctué au fil du temps, alors qu'on découvrait et exploitait de nouveaux lieux de pêche. Le succès de pêche dans le bassin Roseway et la dorsale Western en 2002, quoique plus élevé que dans les autres secteurs de l'unité 3, était surtout dû à des prises limitées de petits poissons dans ce secteur.

Taux de prises des bateaux de pêche au chalut à panneaux par lieu de pêche



Depuis 1996, les plans de pêche axés sur la conservation fixent à 22 cm la **taille minimale**. Voici quels étaient les pourcentages (en nombre) de sébastes de taille inférieure à cette taille minimale :

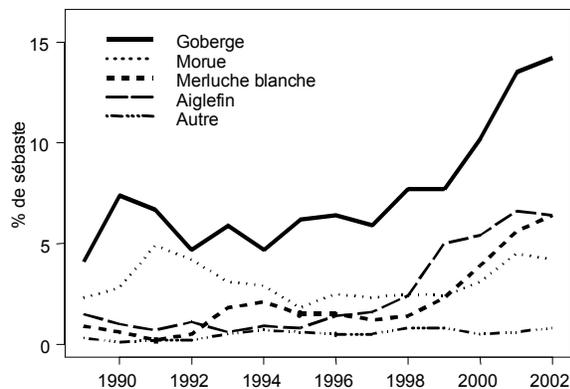
1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (jusqu'en sept.)
4	15	15	10	6	7	11	9	13	11

Comme suite à une recommandation du CCRH, on a redéfini au début de 1998 la **zone de protection du petit sébaste** située au nord du banc Browns (appelée « Bowtie »). Les débarquements en provenance de cette zone générale (4Xo) ont été très bas tout au long de 1998 et jusqu'en 2002 (moins de 10 % des débarquements totaux).

La pêche du sébaste a été fermée dans un certain nombre de zones, pour éviter les **prises accessoires** d'autres espèces; cette mesure s'ajoutait aux pourcentages limites de prises accessoires. En pourcentage des prises de sébaste, la goberge représente la plus grande partie des prises accessoires déclarées dans l'unité 3 et ce pourcentage augmente constamment depuis 1994.

C'est dans les bassins Crowell et Jordan que les taux de prises accessoires de goberge étaient les plus forts, mais, en général, ni l'industrie, ni les gestionnaires de la ressource n'ont considéré la situation préoccupante parce que la plupart de ces prises accessoires étaient constituées de poissons de taille réglementaire, qui étaient déduits des quotas des bateaux.

Débarquements déclarés de prises accessoires, par espèce



Les **données des observateurs** de 1998 à 2002 dénotent un taux de prises accessoires de goberge et d'aiguillat commun (légalement rejeté à l'eau) beaucoup plus élevé que les statistiques de débarquements déclarés, mais ces données sont trop limitées pour être extrapolées sur l'ensemble de la flotte.

Point de vue de l'industrie

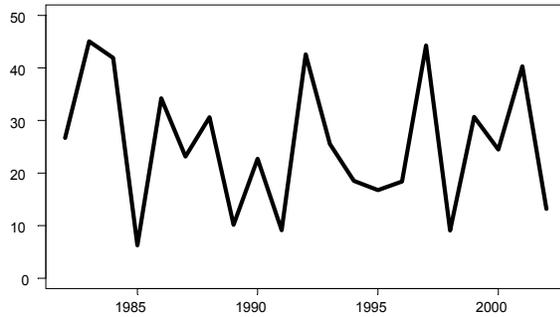
Lors d'entrevues effectuées en 2001-2002, les exploitants de bateaux de pêche au chalut à panneaux se sont dits préoccupés par les fortes prises accessoires de goberge. Ils ont indiqué qu'une bonne part des prises accessoires de goberge sont petites, en particulier dans les bassins Crowell et Jordan, et se sont montrés vivement intéressés à pêcher au nord de la ligne de 43° 30'. Certains se demandent aussi si le sébaste n'est pas surexploité et ont indiqué qu'ils trouvaient de plus en plus de petits sébastes parmi leurs prises.

État de la ressource

L'information sur la distribution spatiale annuelle et sur la composition des prises selon la taille provenant des relevés de juillet par navire scientifique (NS) du MPO est contenue dans Branton and Black (2002).

Les estimations de la **biomasse de la population** (< 200 brasses) selon le relevé NS dans l'unité de gestion, quoique très variables d'une année à l'autre, ne présentent pas de tendance temporelle. Les sébastes de taille inférieure à la taille commerciale ne contribuent pas beaucoup à cette estimation de la biomasse; on peut donc considérer la biomasse du relevé comme un indicateur des classes d'âge exploitées dans la pêche commerciale. Toutefois, la biomasse du relevé sous-estime la biomasse réelle sur laquelle est fondée la pêche commerciale, tous les poissons de taille commerciale n'étant pas accessibles à l'engin utilisé dans le relevé et certains se trouvant hors de la zone de relevé (à des profondeurs supérieures à 200 brasses).

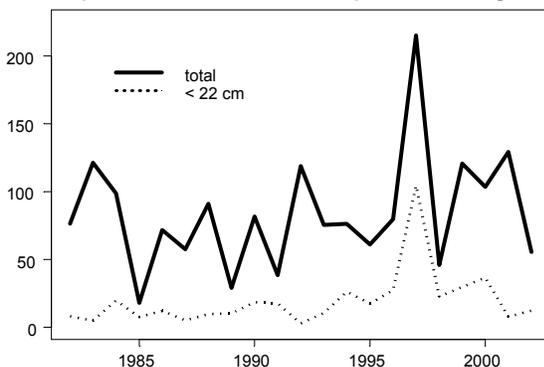
Kilogrammes par trait dans le relevé NS



Le relevé commun des Sciences du MPO et de l'industrie (**QIT**) dans la division 4X fournit des estimations de biomasse comparables à celles du relevé par navire scientifique dans la zone considérée, mais ces estimations sont moins variables. Selon les relevés QIT, l'abondance en 2002 était comparable à celle des dernières années.

Pour ce qui est du **recrutement**, le relevé NS dénote une bien plus grande abondance des petits poissons (< 22 cm) à la fin des années 1990, en particulier dans le secteur situé au nord et à l'est du banc Browns, mais un déclin plus récemment.

Nombre par trait dans le relevé NS, par classe d'âge



Le relevé par navire scientifique effectué par les États-Unis dans le golfe du Maine, relevé qui couvre une partie des lieux de pêche canadiens, révèle que la biomasse de sébaste semble avoir augmenté au milieu des années 1990,

par l'effet combiné de la croissance et de la survie du poisson issu d'une période de reproduction relativement bonne au début des années 1990 (Clark 2000).

Traditionnellement, on a estimé qu'en ce qui concerne les stocks de sébaste, $F_{0,1}$ représentait un taux d'exploitation d'environ 12 % (MPO 2000). Toutefois, il n'a pas été possible de traduire cette estimation en termes absolus. La proportion de prises récentes par rapport aux estimations de biomasse dans le relevé du MPO sert de calcul d'approximation, qui indique que l'**exploitation** est basse et qu'elle ne dépasse probablement pas $F_{0,1}$.

Perspectives

Dans les perspectives du dernier rapport d'évaluation intégrale (MPO 1999), il était indiqué ce qui suit :

« Les relevés scientifiques du MPO montrent que la biomasse de la population est stable dans l'unité de gestion et qu'il s'est produit une certaine amélioration du recrutement, en particulier dans le bassin Roseway et sur la dorsale Western, ainsi qu'aux alentours. Cependant, ce recrutement, bien que prometteur, n'a pas encore entraîné d'augmentation marquée de la biomasse mais, combiné aux faibles taux d'exploitation actuels, il devrait se traduire par des conditions de la pêche et des stocks semblables à celles des dernières années pour 2000-2001.

Aucun facteur au plan de la biologie ou de la pêche n'indique que l'on doit apporter des changements au niveau de la

gestion de la ressource à ce moment-ci. »

Les estimations de la biomasse de la population, quoique variables, n'ont pas beaucoup changé et devraient aboutir pour 2003-2004 à des conditions de pêche et de stock très comparables à celles des dernières années. Toutefois, il y a des signes que la période de recrutement est peut-être terminée, ce qui aurait des conséquences sur le rendement à moyen terme.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Robert Branton
Division des poissons de mer
Institut océanographique de Bedford
C.P. 1006
Dartmouth, (Nouvelle-Écosse)
B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-3537
FAX : (902) 426-1506
Courriel: brantonb@mar.dfo-mpo.gc.ca

ou avec :

Tara Jewett
Division des poissons de mer
Institut océanographique de Bedford
C.P. 1006
Dartmouth, Nouvelle-Écosse
B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-7814
FAX : (902) 426-1506
Courriel : jewettt@mar.dfo-mpo.gc.ca

Références

Branton, R. 1999. Update on the Status of Unit 3 redfish: 1999. MPO, Secr. can. éval. stocks, Doc. rech. 99/152.

Branton, R., and G. Black. 2002. 2002 Summer Groundfish Survey Update for Selected Scotia-Fundy Groundfish Stocks. Secr. can. cons. scient., Doc. rech. 2002/089.

Clark, S.H, (Ed.) 2000. Status of the Fishery Resources off the Northeastern United States. NOAA Technical Memorandum NMFS-NE-115.

MPO, 2001. Mises à jour de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2001. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-35(2001).

MPO, 1999. État des stocks de sébaste de l'Atlantique Nord-Ouest : Unités 1, 2 et 3, et division 3O, MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A1-01(1999).



Plie grise du plateau néo-écossais (div. 4VWX)

Renseignements de base

La plie grise (*Glyptocephalus cynoglossus*) vit dans les eaux de l'Atlantique Nord-Ouest. Son aire s'étend du large de la côte sud du Labrador jusqu'au cap Hatteras. Elle se trouve généralement à des profondeurs de 50 à 300 m et à des températures se situant entre 2 et 6 °C, mais sa présence a été signalée entre 18 et 1 570 m et dans des eaux dont la température variait entre -1 et 11 °C. La plie grise se trouve surtout dans les fosses profondes et les chenaux ainsi que le long du talus continental sur des fonds de vase. Rien ne prouve qu'elle entreprend des migrations de grande amplitude, mais on observe des variations saisonnières des concentrations associées à la fraye. La période de fraye est étalée et, sur le plateau néo-écossais, elle aurait lieu de mai à octobre avec un pic en juillet-août. La phase post larvaire pélagique, exceptionnellement longue, peut durer jusqu'à un an, et la plie grise passerait les premières années de sa vie démersale à des profondeurs beaucoup plus grandes qu'à l'âge adulte. Elle se nourrit surtout de vers, mais aussi d'autres invertébrés benthiques, comme de petits crustacés et bivalves. La plie grise est une espèce longévive à croissance lente; l'âge maximal signalé était d'environ 30 ans et la taille maximale de 78 cm (poids d'environ 5 kg).

La structure du stock de plie grise est inconnue et la division 4VWX est une unité de gestion fondée sur des considérations administratives plutôt que biologiques. La continuité de la répartition des plies, observée entre les divisions 4V, 4RST et 3P semble indiquer l'existence de certaines affinités entre ces populations. De la même façon, les concentrations de plies de l'ouest de la division 4X sont en continuité avec celles du reste du golfe du Maine.

La plus récente évaluation de ce stock a été effectuée en 1997 (MPO 1997). Elle a été mise à jour annuellement depuis, dernièrement en 2001 (MPO 2001). La présente mise à jour contient les derniers renseignements provenant de la pêche et du relevé d'été par navire scientifique.

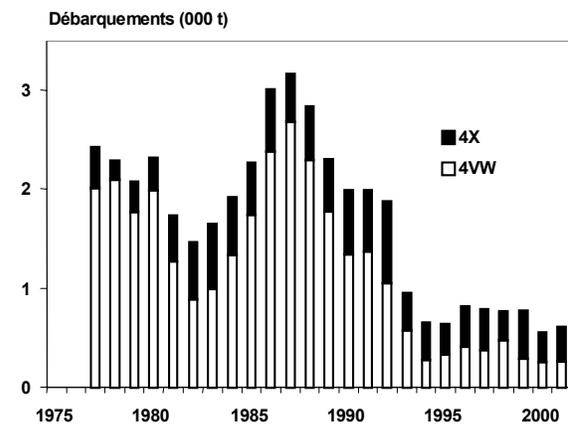
La pêche

Débarquements (tonnes)

Année	1977-79 Moy.	1980-89 Moy.	1990-97 Moy.	1998	1999 ¹	2000 ²	2001	2002
Total	2 264	2 259	1 217	766	775	561	609	

1. L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 mars 2000.
2. À partir de 2000, l'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.

Les débarquements de 2002 (du 1^{er} avril au 30 septembre) se chiffrent à 323 t. Des renseignements historiques sur la pêche de la plie grise sont contenus dans McRuer *et al.* (1997). La plie grise est gérée dans le cadre du TAC de poissons plats de 4X et 4VW.

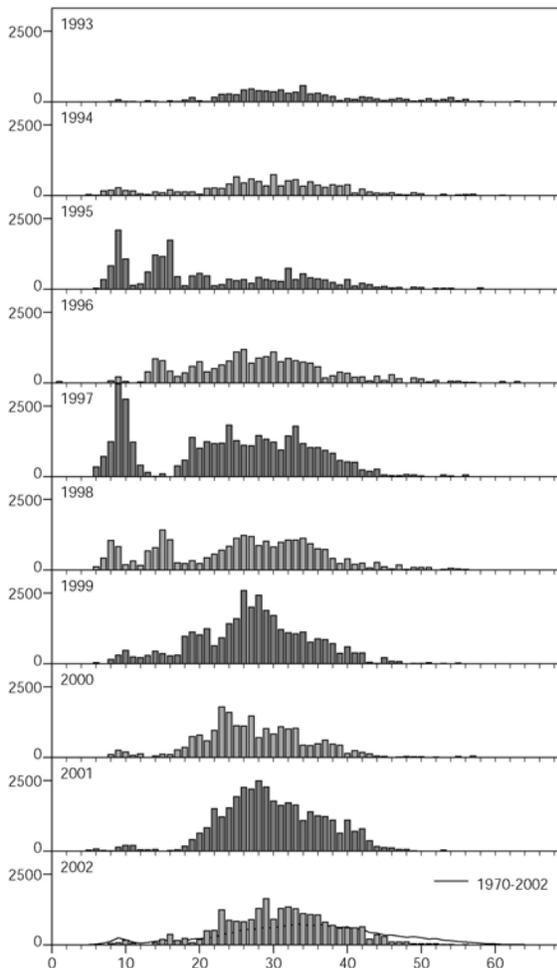


État de la ressource

L'information sur les distributions spatiales annuelles et sur la composition des prises selon la taille dans les

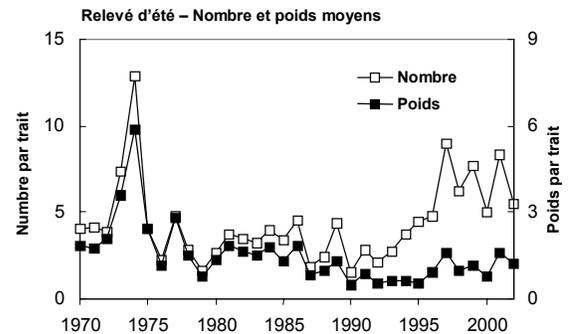
relevés de juillet par navire scientifique est contenue dans Branton and Black (2002).

Il y a eu des signes d'amélioration du **recrutement** (<20 cm) parmi les stocks de 1994 à 1999. Plus récemment, le recrutement a été proche de la moyenne à long terme.



Fréquences de longueurs combinées de la plie grise de 4VWX dans les relevés d'été par navire scientifique de 1993 à 2002

Le poids par trait dans le relevé a augmenté après avoir connu un creux en 1995, mais il reste faible par rapport à la moyenne à long terme. Toutefois, sur la même période, le nombre par trait dans le relevé a augmenté et se situe au-dessus de la moyenne à long terme.



Perspectives

La biomasse reste basse. Toutefois, les fortes classes d'âge (<15 cm) de 1994 à 1999 donnent de bons signes d'une amélioration du recrutement à la population exploitable (35 > cm) dans un proche avenir.

Quoique la nouvelle information continue de refléter des signes positifs de la reconstitution du stock, les perspectives à court terme concernant ce stock demeurent inchangées par rapport à 1997; reste également inchangée la conclusion selon laquelle : « La proportion de plie grise dans les débarquements de poissons plats devrait donc demeurer près du niveau actuel. »

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Jeff McRuer
Division des poissons de mer
Institut océanographique de Bedford
C. P. 1006, Dartmouth
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-3585
FAX : (902) 426-1506
Courriel : mcruerj@mar.dfo-mpo.gc.ca

ou avec :

Tara Jewett
Division des poissons de mer
Institut océanographique de Bedford
C. P.1006, Dartmouth
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-7814
FAX : (902) 426-1506
Courriel : jewettt@mar.dfo-mpo.gc.ca

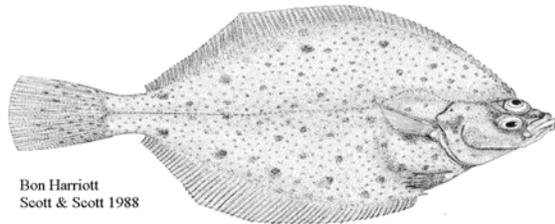
Références

Branton, R., and G. Black. 2002. 2002 summer groundfish fish survey update for selected Scotia-Fundy groundfish stocks. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. rech. 2002/089.

McRuer, J., R.G. Halliday, R.M. Branton, M.A. Showell, and R. Mohn. 1997. Status of witch flounder in Div. 4VWX in 1997. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. rech. 97/106.

MPO, 2001. Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2001. MPO - Sciences, Rapport sur l'état des stocks. A3-35(2001).

MPO, 1997. Plie grise des divisions 4VWX. MPO - Sciences, Rapport sur l'état des stocks. A3-19(1997).

Bon Harriott
Scott & Scott 1988

Plie canadienne, limande à queue jaune et plie rouge de l'ouest du plateau néo-écossais (div. 4X)

Renseignements de base

Les poissons plats sont des poissons benthiques associés surtout à un substrat meuble (fonds vaseux et sableux). Ils se caractérisent par leur forme asymétrique, leurs deux yeux se trouvant du même côté de leurs corps très aplati. Assez tôt dans leur vie, ils commencent à nager sur un côté, et l'œil situé sur la face inférieure se déplace vers la face supérieure. Les poissons plats reposent au fond sur leur côté aveugle. Ils se nourrissent principalement de crustacés, de mollusques, de polychètes et de petits poissons.

Avant 1994, la limande à queue jaune (*Limanda ferruginea*), la plie grise (*Glyptocephalus cynoglossus*) et la plie canadienne (*Hippoglossoides platessoides*) étaient gérées comme un seul complexe de stocks (4VWX); la plie rouge (*Pseudopleuronectes americanus*) était exclue de la gestion. En 1994, la zone de gestion a été divisée en une partie est (4VW) et une partie ouest (4X); la plie rouge a été incluse dans la gestion et le TAC (total autorisé des captures) général a été partagé entre les deux zones en fonction des prises antérieures. La pêche des poissons plats de 4X a été soumise en août 1994 à un régime de quotas individuels transférables (QIT).

La gestion des quatre espèces selon un même TAC s'expliquait par le fait qu'il était impossible d'obtenir des statistiques fiables sur les débarquements de chaque espèce. Les débarquements déclarés de plie grise sont dans l'ensemble considérés comme fiables, du fait que cette espèce commande un prix plus élevé. Mais, en raison du manque de fiabilité des données sur les prises des trois autres espèces et du fait que l'industrie de la pêche ait signalé un grave problème de déclaration d'autres espèces comme poisson plats avant 1991, il est difficile de se fonder sur cette information pour mesurer l'exploitation de la ressource. L'adoption de journaux de bord sur les QIT et la vérification à quai des débarquements n'ont pas donné de bons résultats pour la différenciation des espèces dans les prises, parce que les poissons débarqués n'étaient pas séparés au pesage ou qu'ils étaient mal identifiés par le peseur officiel. Il a été décidé en 1997 d'évaluer la plie grise séparément des trois autres espèces, mais elle continue d'être gérée selon le TAC général de poissons plats.

La plus récente évaluation de ce stock a été effectuée en 1997 (MPO 1997). Elle a été mise à jour chaque année depuis 1999, dernièrement en 2001 (MPO 2001). La présente mise à jour contient les derniers renseignements provenant de la pêche et du relevé d'été par navire scientifique.

La pêche

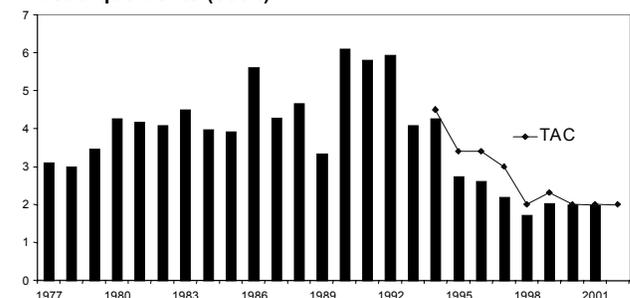
Débarquements (000 t)

Année	1977-79	1980-89	1990-96	1997	1998	1999 ²	2000 ³	2001	2002
	Moy.	Moy.	Moy.						
TAC ¹				3,0	2,0	2,3	2,0	2,0	2,0
Total	3,2	4,3	4,5	2,2	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0

1. Le TAC et les débarquements englobent de la plie grise et des poissons plats non identifiés.
2. L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 mars 2000.
3. À partir de 2000, l'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.

Les débarquements totaux de poissons plats de l'année de pêche 2001 se sont chiffrés à 1 997 t. Pour l'année de pêche 2002 (au 5 septembre), les débarquements de poissons plats dans 4X+5 étaient de 1 025 t (comprenant la plie grise, mais non la limande à queue jaune de 5Z).

Débarquements (000 t)



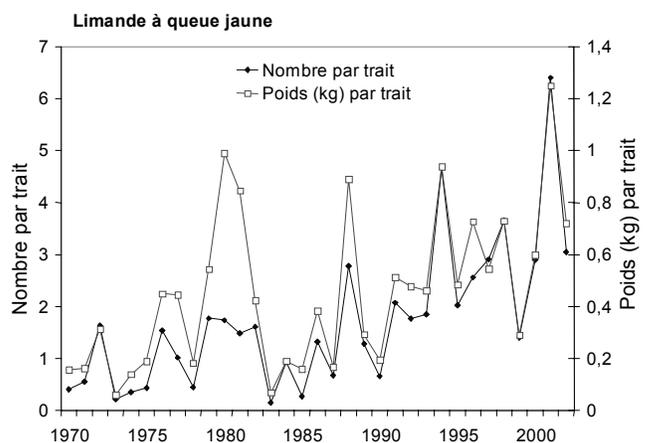
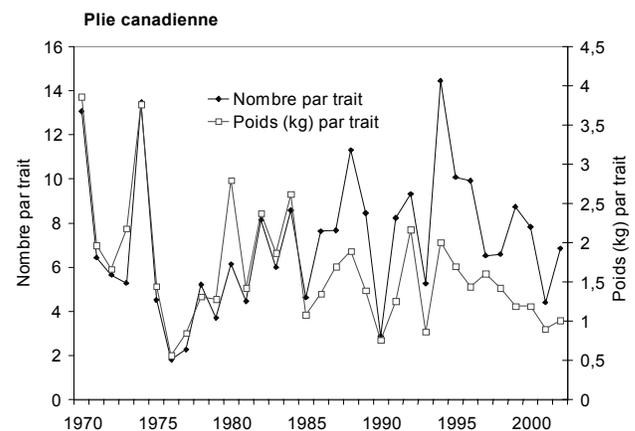
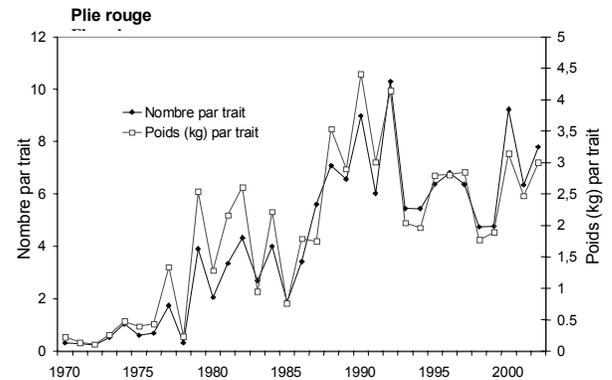
Des renseignements historiques sur la plie rouge, la limande à queue jaune et la plie canadienne sont contenus dans Stobo et al. (1997). Le plus gros problème posé par la gestion des stocks de poissons plats a été l'incapacité de

séparer la pêche par espèce; on a donc appliqué des quotas généraux à toutes les pêches combinées. En 1999, on a utilisé la base de données sur les journaux de bord pour attribuer à l'une ou l'autre des espèces les poissons entrés comme poissons plats non spécifiés dans la base de données sur les débarquements commerciaux (Fowler and Stobo, 1999). Ces débarquements révisés indiqueraient que la pêche de la plie canadienne dans 4X/5 aurait été beaucoup plus importante – quoiqu'en déclin – qu'on ne l'avait cru jusque-là.

État de la ressource

L'information sur les distributions spatiales annuelles et sur la composition des prises selon la taille provenant du relevé de juillet par navire scientifique est contenue dans Branton and Black (2002).

Il ressort du **relevé par navire scientifique (NS)** réalisé en été que l'abondance de la plie rouge a varié considérablement ces dernières années, mais qu'elle est actuellement bien supérieure à la moyenne. Une forte poussée de jeunes plies canadiennes observée en 1999 ne s'est pas maintenue dans la population et l'abondance a chuté nettement jusqu'à un niveau très bas en 2001. En 2002, l'abondance de la plie canadienne est remontée près de la moyenne, quoique le poids par trait reste très bas. L'abondance de la limande à queue jaune a diminué après avoir atteint un niveau record en 2001, mais l'estimation de 2002 dénote encore des niveaux supérieurs à la moyenne de la série chronologique.



Perspectives

L'absence de données adéquates concernant l'identification des espèces visées par le TAC générique de poissons plats de 4X est un obstacle majeur à l'exécution d'évaluations distinctes des trois stocks considérés au sein de la même unité de gestion. Les

renseignements actuels reflètent une combinaison de scénarios très divers concernant l'état de ces stocks : une situation qui empire pour la plie canadienne, une amélioration pour ce qui est de la limande à queue jaune et une stabilité relative de l'état du stock de plie rouge.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Mark Fowler
Division des poissons de mer
Institut océanographique de Bedford
C. P. 1006, Dartmouth
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-3529
FAX : (902) 426-1506
Courriel : fowlerm@mar.dfo-mpo.gc.ca

MPO, 1997. La plie rouge, la plie canadienne et la limande à queue jaune du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, Rapport sur l'état des stocks A3-21(1997).

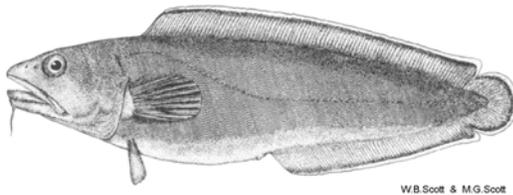
Stobo, W.T., G.M. Fowler, and S.J. Smith. 1997. Status of 4X winter flounder, yellowtail flounder, and American plaice. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. rech. 97/105.

Références

Branton, R., and G. Black. 2002. 2002 summer groundfish fish survey update for selected Scotia-Fundy groundfish stocks. MPO, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Doc. rech. 2002/089.

Fowler, G.M., and W.T. Stobo. 1999. Reconciliation of processed catch statistics with log data for 1992-97 flatfish in 4VWX/5Y. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. rech. 99/149.

MPO, 2001. Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2001. MPO - Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-35(2001).



Brosme du plateau néo-écossais (div. 4VWX)

Renseignements de base

Le brosmes (*Brosme brosme*) est un poisson solitaire à nage lente, qu'on trouve surtout dans la partie sud-ouest du plateau et du talus néo-écossais, ainsi que dans le chenal Fundian. Il migre rarement d'un banc à un autre. Il ressort des relevés de juillet par navire scientifique que le brosmes vit dans des eaux dont la température s'échelonne entre 3 et 11 °C, la plupart des prises étant capturées dans des eaux de 6 à 10 °C et de 75 à 150 m de profondeur. Ce poisson préfère les fonds de roche ou de gravier et fréquente occasionnellement les substrats vaseux, mais rarement les fonds sablonneux.

On croit que sur le plateau néo-écossais le brosmes fraye entre mai et août, principalement en juin. Les oeufs pélagiques ont un diamètre de 1,3-1,5 mm et sont dotés d'un globule huileux rosé. Les larves pélagiques mesurent environ 4 mm à l'éclosion et migrent au fond quand elles atteignent environ 50 mm de longueur. Les mâles semblent croître un peu plus rapidement que les femelles (ils mesurent 45 cm à cinq ans) et parviennent plus vite qu'elles à la maturité.

On ne sait rien de l'alimentation du brosmes sur le plateau néo-écossais, car l'estomac de ce poisson se retourne quand celui-ci est amené à la surface. En Europe, le brosmes se nourrit surtout de crabes et de mollusques, et à l'occasion d'étoiles de mer. De ce côté-ci, on a vu des brosmes se nourrir de crabe et de temps à autre de mollusques au large des côtes du Maine. Le seul cas de prédation de brosmes connu est celui d'un phoque à capuchon au large du Groenland. On n'a pas observé de brosmes dans les estomacs de phoques sur le plateau néo-écossais.

La plus récente évaluation de ce stock a été effectuée en 1998 (MPO 1998). Elle a été mise à jour annuellement depuis, dernièrement en 2001 (MPO 2001). La présente mise à jour contient les derniers renseignements provenant de la pêche et du relevé d'été par navire scientifique.

La pêche

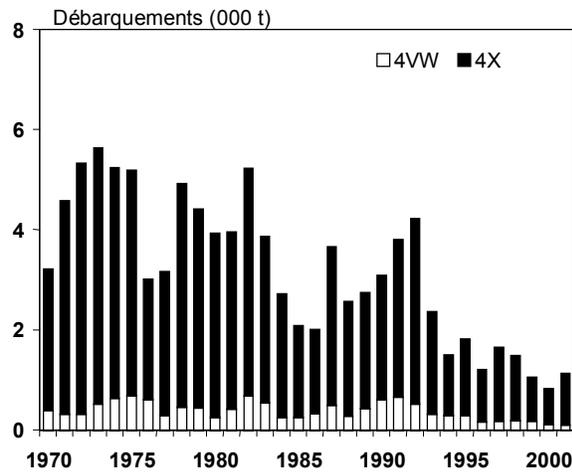
Débarquements (tonnes)

Année	1970-	1980-	1990-	1997	1998	1999 ¹	2000 ²	2001
	Moy.	Moy.	Moy.					
4VW	468	395	408	174	186	179	109	101
4X	4 001	2 882	2 165	1 475	1 304	879	717	1 037
TOTAL	4 469	3 277	2 573	1 649	1 490	1 058	826	1 138

1. L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 mars 2000.
2. À partir de 2000, l'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.

Des limites de prises accessoires de brosmes ont été imposées pour la première fois en 1999. Les débarquements combinés de toutes les flottilles ont été plafonnés à 1 000 t. Les débarquements de l'année de pêche 2002 (du 1^{er} avril au 11 septembre) se chiffrent à 668 t. Les débarquements totaux de l'année de pêche 2002 se situeront vraisemblablement en deçà du plafond de 1 000 t.

Le brosmes est surtout capturé à la palangre (95 %), et plus de 80 % de ses débarquements proviennent de 4X. Dans cette division, les débarquements se sont échelonnés entre un maximum de 5 130 t en 1973 et un creux de 717 t en 2000. La tendance générale des débarquements dénote une diminution progressive depuis le début des années 1970 à nos jours. Les débarquements provenant de la division 4W ont rarement été supérieurs à 500 t, et ceux de la division 4V ont été négligeables.



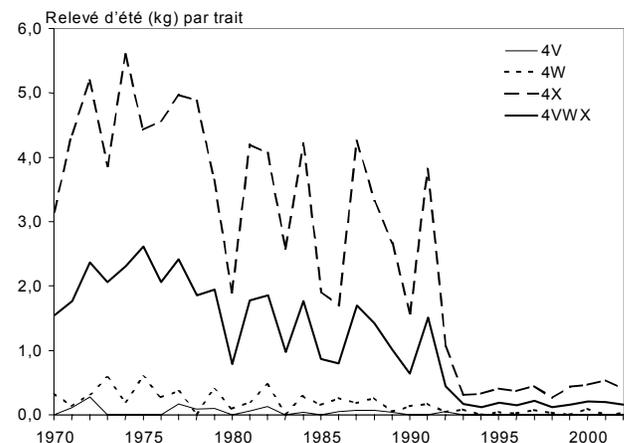
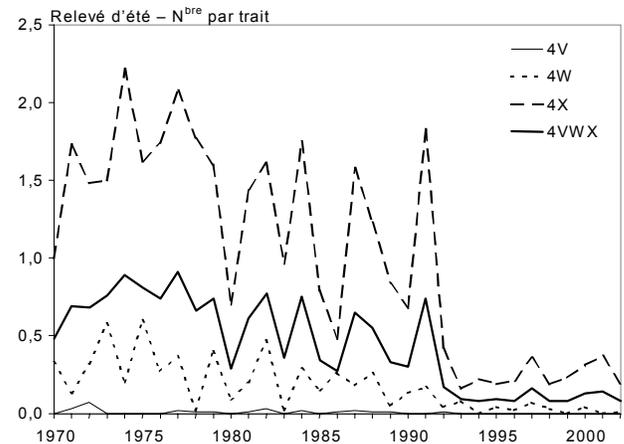
La taille la plus courante (taille modale) dans les échantillons de fréquence de longueur parmi les prises commerciales du début des années 1970 et 1980 se situait entre 64 et 67 cm, ce qui est comparable à celle qui a été observée dans le relevé par navire scientifique pendant la même période. Ces résultats concordent avec les tailles modales signalées par Oldham (1972) en ce qui concerne le brosmes du banc LaHave au milieu des années 1960. La composition selon la taille parmi les échantillons de prises commerciales depuis 1988 ne présentait pas de tendance correspondante, la taille modale s'échelonnant entre 52 et 61 cm.

État de la ressource

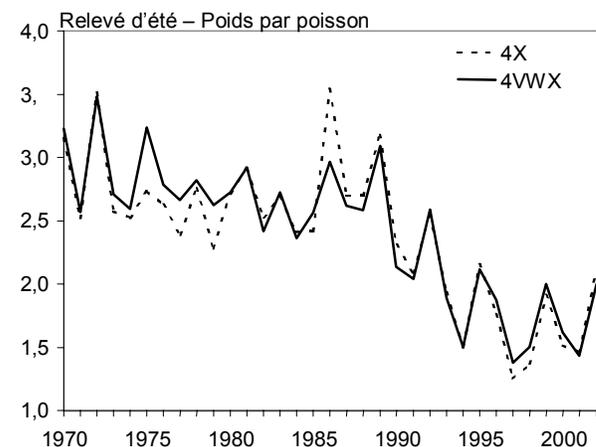
L'information sur la distribution spatiale annuelle et sur la composition des prises selon la taille dans les relevés de juillet par navire scientifique est contenue dans Branton and Black (2002).

Les indicateurs des relevés par **navire scientifique (NS) dans 4W** révèlent une diminution graduelle à la fois du nombre par trait et du poids par trait depuis le début des relevés, en 1970. Dans 4X (le centre de la distribution historique), ces

indicateurs dénotent un déclin progressif du nombre par trait et du poids par trait depuis les années 1970, et un effondrement de 1991 à 1993.

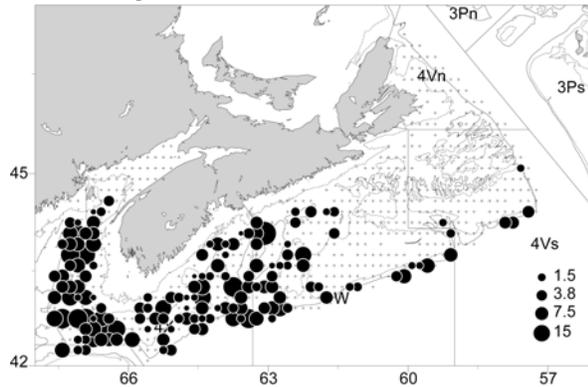


Le poids moyen par poisson dans le relevé NS a diminué depuis 1989.

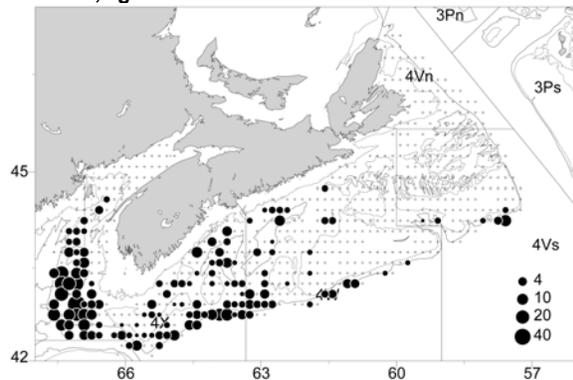


Une comparaison de la **distribution géographique** dans les relevés d'été par navire scientifique reflète une contraction importante de la distribution de la brosmes ces dernières années.

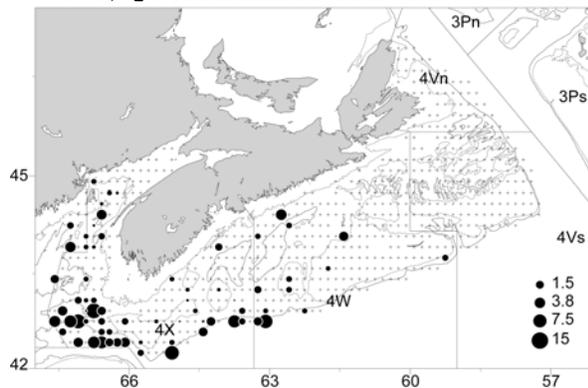
Relevé NS, kg de brosmes/trait 1973-1982



Relevé NS, kg de brosmes/trait 1983-1992

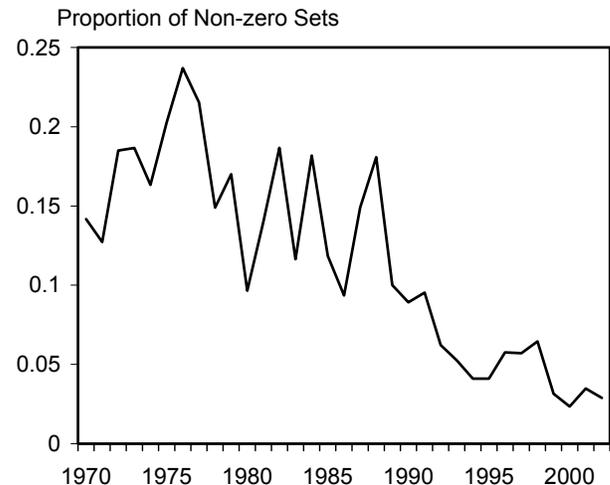


Relevé NS, kg de brosmes/trait 1993-2002



La proportion de traits du relevé annuel dans lesquels l'espèce est présente, (traits non nuls) est une mesure de la superficie occupée par l'espèce dans

son aire géographique historique. Dans le cas du brosmes, cet indice a constamment diminué depuis la fin des années 1980, ce qui dénote une concentration de la ressource.



Perspectives

Dans les perspectives de l'évaluation de 1998 concernant ce stock (MPO 1998), on lisait ce qui suit :

« Étant donné l'effondrement apparent de la population de brosmes depuis 1992, il est nécessaire de réduire immédiatement et notablement les débarquements de ce poisson. L'élimination de la pêche sélective s'impose. La reconstitution du stock nécessitera sans doute à la fois des mesures traditionnelles et des moyens novateurs. Une restriction sur les prises accessoires contribuerait à la reconstitution du stock, mais elle serait difficile à mettre en oeuvre sans recourir aux rejets. »

Malgré l'introduction récente de limites de prises, le stock ne présente aucun signe d'amélioration. Comme on ne comprend

pas bien les facteurs qui influent sur l'abondance de la population de brosmes, il est possible que le plafond de 1 000 t appliqué à ce stock ne limite pas suffisamment les prises pour permettre au stock de se reconstituer; des mesures plus restrictives sont peut-être nécessaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Peter Comeau
Division des poissons de mer
Institut océanographique de Bedford
C. P. 1006, Dartmouth
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL. : (902) 426-5418
FAX : (902) 426-1506
Courriel: comeaup@mar.dfo-mpo.gc.ca

Références

Branton R., and G. Black. 2002. 2002 summer groundfish survey update for selected Scotia-Fundy groundfish stocks. Secrétariat canadien de consultation scientifique, Doc. rech. 2002/089.

MPO, 2001. Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond du plateau néo-écossais en 2001. MPO- Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-35(2001).

MPO, 1998. Brosme du plateau néo-écossais. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-14(1998).

Oldham, W.S. 1972. Biology of Scotian Shelf cusk, *Brosme brosme*. ICNAF Res. Bull. 9:85-98.

Scott, W.B., and M.G. Scott. 1988. Atlantic Fishes of Canada. Bull. can. des sciences halieut. et aquat. 219 : 731 p.

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif régional
des provinces Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B203
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
Fax : 902-426-5435
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>

ISSN 1480-4921 (imprimé)
© Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2002

An English version is available on request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO, 2002. Mises à jour de l'état de certains stocks de poisson de fond en 2002. MPO – Sciences, Rapport état stocks A3-35(2002).